

Un Français sur quatre a plus de 60 ans. Quels enjeux pour la mobilité des séniors?

Alors que 16% des personnes âgées de 56 à 74 ans et 44% des plus de 75 ans déclarent être gênés pour se déplacer, le Laboratoire de la Mobilité inclusive (LMI) a conduit une étude sur les freins à la mobilité des séniors et la façon dont les futurs séniors se projettent dans l'évolution de leur mobilité. Il ressort que si 21% des futurs séniors n'ont jamais réfléchi à la question de leur mobilité, 31% d'entre eux anticipent de devoir renoncer à leurs déplacements. 32% envisagent quant à eux un report sur les transports en commun alors même que, actuellement, seuls 5,5% des plus de 65 ans en font usage. S'agissant des plus de 60 ans, c'est le niveau de vie qui influe le plus sur la mobilité : 36% des plus fragiles renoncent à se déplacer contre 13% pour les plus aisés.

Les futurs séniors et la mobilité

Si 21% des plus de 60 ans n'ont jamais réfléchi à la question, demain, lorsque leurs capacités de mobilité diminueront, les séniors privilégieront :

- Les transports en commun : 32 %
La réduction des déplacements : 31 %
- Le recours à la mobilité inversée (achats en ligne, télémédecine, livraisons...) : 30 %
- Le recours à un proche (famille, amis) : 29 % – ou à un tiers (bénévole, professionnel) : 17 % – pour être accompagné(e).
- un véhicule personnel adapté : 9 %
- le covoiturage : 5,5 %

« Anticiper le vieillissement de la population française afin de garantir les meilleures conditions de mobilité pour les séniors est un enjeu politique, sociétal et économique majeur » précise Florence Gilbert, Présidente et co-fondatrice du Laboratoire de la Mobilité inclusive

Pour anticiper la diminution de leurs capacités à se déplacer, les séniors plébiscitent le maintien d'une activité physique quotidienne adaptée (76 %), imaginent un autre aménagement de leur domicile (25 %) et ou un déménagement (20 %).

Les difficultés des séniors pour se déplacer

Les séniors rencontrent différents types de difficultés pour se déplacer, parmi lesquelles :

- des difficultés financières : 50% des plus de 75 ans au revenu individuel inférieur à 958€/mois et 25% des 60-64 ans au revenu individuel inférieur à 958€/mois n'effectuent aucun déplacement
- des difficultés géographiques et territoriales : insuffisance ou inadéquation du mobilier urbain, difficulté de cheminement sur les trottoirs, complexification de l'espace urbain, accessibilité des transports publics...
- des difficultés sociales et familiales : isolement, perte d'autonomie
- des difficultés physiologiques et cognitives : marche, lecture des panneaux et des plans, projection dans l'espace et de le temps...

C'est pour permettre aux séniors de dépasser ces difficultés que le LMI s'attache à proposer des solutions concrètes aux pouvoirs publics et acteurs locaux.

Méthodologie de l'étude conduite par Auxilia pour le Laboratoire de la Mobilité inclusive

Analyse de l'état de l'art – 40 entretiens – 17 focus territoriaux – 5 focus group avec séniors et aidants – 3 enquêtes quantitatives nationales : 668 séniors, 199 aidants et 117 structures

Proposition 1 : Mieux informer seniors et aidants sur les offres, services et aides existants en matière de mobilité.

Création d'un « guide de la mobilité » sur tous supports. Fondé sur des informations et des données à l'échelle nationale, il sera fourni sous format adaptable aux collectivités et à leurs partenaires qui pourront y intégrer des informations et des données locales.

Intégration d'un chapitre « mobilité » dans le Guide national de l'aidant familial.

Proposition 2 : Développer les solutions offertes par la « mobilité inversée »

Développer et mutualiser les solutions d'aide et de portage à domicile au sens large pour élargir la palette de réponses proposées aux seniors les moins mobiles. Y intégrer une aide en termes de maintien de l'activité physique et de petits déplacements de proximité, ou encore d'accompagnement dans l'apprentissage et la maîtrise des outils dématérialisés et supports numériques.

Proposition 3 : Développer et adapter les nouveaux services à la mobilité aux seniors

Repenser les potentialités de partage des véhicules en milieux peu denses et peu équipés en transports publics: expérimenter des solutions inclusives, mutualisant par exemple les véhicules issus de flottes professionnelles non utilisées à certaines heures (le soir, le week-end).

Accompagner l'accès aux systèmes en libre-service (voitures, vélos) pour une meilleure appropriation de ces services par les seniors.

Proposition 4 : Développer le transport accompagné sous toutes ses formes

Décloisonner l'accès aux services de transport accompagné existants et faciliter le développement de ces services y compris par de nouveaux opérateurs.

Mutualiser les besoins de micro-transport en ciblant un large public précaire (seniors, personnes en insertion, personnes à mobilité réduite, etc.); adapter les services aux horaires d'usage et les dessertes aux lieux d'usage des seniors et de ces populations fragiles.

Développer des solutions complémentaires à partir de dessertes et services existants (métiers de distribution du courrier, de l'eau, de l'électricité par exemple).

Développer un service de covoiturage de type « auto-stop social », dédié aux besoins des seniors et autres publics fragiles face à la mobilité.

Développer le complément d'activité en encourageant les personnes en capacité de conduire à proposer des solutions de transport accompagné individualisé ou micro-collectif.

Proposition 5 : Co-construire le territoire avec les seniors pour encourager une gouvernance inclusive

Inclure les seniors dans les projets d'aménagement pour adapter l'environnement à leurs besoins: construire le territoire avec les seniors à l'image du dispositif « Villes amies des aînés ».

Développer un dispositif d'information unique, en concertation avec les seniors et autres publics fragiles, pour tous les modes de transports sur un même territoire.

Auditer l'universalité des services de transport actuellement proposés (accessibilité physique et tarifaire).

« Les plus de 65 ans, plus nombreux en péri-urbain qu'en centre-ville en 2030, seront-ils assignés à résidence si les politiques de transport n'évoluent pas ? » s'interroge Damien Desjonquères, co-fondateur du Laboratoire de la Mobilité inclusive.

A propos du Laboratoire de la Mobilité inclusive

Créé à l'initiative de Wimoov (anciennement Voiture & co) et de Total, le Laboratoire de la Mobilité inclusive a pour objectif d'associer les grands acteurs de la mobilité – privés, publics, société civile – afin d'analyser les difficultés rencontrées par les publics les plus fragiles et de proposer des solutions.

Il réunit des acteurs majeurs impliqués dans le domaine : Ademe, AG2R La Mondiale, CNML (Conseil National des Missions Locales), FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion), FARE, FASTT (Fonds d'Action Sociale pour le Travail Temporaire), Keolis, La Poste, fondation MACIF, fondation Michelin, Fondation PSA Peugeot Citroën, Pôle Emploi, Secours Catholique, Total, Transdev, et Wimoov.

Chaque année depuis sa création, le Laboratoire organise les Rencontres de la Mobilité inclusive, journée d'échanges et de débats avec des acteurs issus des sphères publiques, privées et associatives, ainsi que de la société civile.

www.mobiliteinclusive.com



Contacts presse :

Agence Ozinfos : Hugo Baillet / Camille Escolar 01 42 85 47 35 / 06 14 57 48 18 / 06 15 55 00 65 mobiliteinclusive@ozinfos.com